



Erreur de neuro-chirurgie sur parkinsonien neuro-stimulé

Par **Acarre**, le **10/09/2011** à **12:31**

Bonjour,

Mon mari âgé de 46 ans est jeune parkinsonien détecté à l'âge de trente ans et sous neuro-stimulation depuis 2003. Fin-juin dernier, il a subi une opération pour renouveler sa "pile", mais le chirurgien a involontairement sectionné un des deux câbles (contrôlant le coté droit) reliant les électrodes à la pile. Une anesthésie générale et une nouvelle intervention chirurgicale ont donc été nécessaire. Mais depuis deux mois ce même coté droit ne fonctionne pas de façon optimale. Le dispositif dysfonctionne régulièrement, donnant l'impression que le côté droit n'est plus alimenté par la pile pendant de courtes durées. Quels sont nos recours envers l'hôpital sachant que nous n'avons aucune assurance-défense-recours ?

D'avance merci,

Arielle Carré.